

LETTRE INFO N°3



17 / 11 / 2025

BILAN CAMP MARIPAS



Cette année ce sont **50 collègues** qui se sont inscrits à la journée d'accueil organisée par le SNEP FSU Guyane au Camp Maripas.

Nous avons été ravis d'accueillir une petite délégation de St Laurent, quelques collègues de Mana, Iracubo, et pour la 1^{ère} fois 2 collègues de Grand Santi ont également fait le déplacement.

Les échanges en plénière le matin ont été riches, de nombreux sujets ont pu être abordés (santé, carrière, installations, natation,...)

L'après midi les équipes de 4 collègues ont pu s'affronter sur une épreuve trail / tir à l'arc à la Montagne des Singes puis kayak sur le Kourou.

MERCI à tous les participants d'avoir été aussi actifs durant cette journée.

Nous espérons vous voir aussi nombreux sur les prochains événements qui seront organisés cette année par le SNEP FSU Guyane.



LE SNEP FSU Guyane se déplace à St Laurent

Pour maintenir cette belle dynamique qui émerge sur l'Ouest, et aller à la rencontre des collègues qui n'auraient pas pu venir participer à la journée au Camp Maripas, le SNEP FSU Guyane a pris la décision de venir **animer une réunion sur St Laurent**. Cela permettra de faire le point par établissement des situations collectives et/ou individuelles et d'échanger sur tous les sujets d'actualité concernant l'Education, et l'EPS.

Nous vous attendons NOMBREUX le jeudi 04 décembre. De 8h30 à 13h.

Lieu à définir. Convocation à venir d'ici peu.

CORPO MUTATIONS

Le mouvement inter-académique a débuté depuis le mercredi 5 novembre 2025 . Le serveur SIAM sera fermé le mercredi 26 novembre 2025 à 8h (heure locale).

La réforme de la loi "Fonction Publique" ayant modifié en profondeur les règles de vérification du mouvement par les organisations syndicales, chaque personnel qui souhaite participer au mouvement se doit d'être très vigilant sur un certain nombre de règles et de dates.

C'est la raison pour laquelle, le **SNES-FSU** Guyane propose plusieurs réunions d'informations sur le mouvement 2026. **Les collègues profs EPS peuvent bien sûr y participer**, les règles du mouvement étant les mêmes quelle que soit la discipline enseignée.

Il y a encore 3 réunions d'informations cette semaine :

- **Mercredi 19/11 à 15h --> bar "le 13" à Kourou**
- **Mercredi 19/11 à 14h --> local du SNES à Cayenne**
- **Mercredi 19/11 à 14h --> local de la FSU à Saint-Laurent du Maroni**

Ces réunions sont l'occasion d'aborder les grandes règles du mouvement, le calendrier, les impératifs à ne pas laisser passer, et bien sûr, d'obtenir des conseils personnalisés.

SECTEUR SANTE. F3SCT et métier de prof EPS

GT F3SCT

Lors du GT F3SCT qui s'est tenu le 07 novembre étaient présentés des bilans par le conseiller de prévention académique mais aussi par le médecin conseiller technique du rectorat qui assure les missions de médecin de prévention et enfin par l'infirmière académique chargée des visites de prévention des agents.

Le SNEP FSU Guyane, membre de ce F3SCT a alerté sur la situation particulière des PEPS. En effet, nous avons rappelé que, contrairement aux préconisations ministérielles, 2/3 des cours d'EPS se réalisaient dans des **installations non couvertes**. De ce fait, compte tenu de **l'augmentation conséquente des températures** (Rapport BRGM 2024), et tenant compte du fait que nous sommes le seul corps enseignant exerçant en **extérieur** nous avons alerté sur la **nécessité de visite de prévention pour tous les PEPS de l'académie.**

Nous avons également précisé que nous étions exposés à **des taux d'UV** régulièrement supérieur à 10 sur un maximum de 13 tandis que l'OMS recommande de rester à l'ombre et de se couvrir dès que celui-ci dépasse le niveau 4.

Le service de prévention du rectorat nous a répondu à ce sujet que nous faisons bien partie des personnels prioritaires pour les visites de prévention mais compte tenu qu'elles ne sont 2 pour assurer l'ensemble des missions de prévention du rectorat cela prendra un certain temps.

TOUTEFOIS si un collègue souhaite demander une visite médicale de prévention, il peut en faire la demande à titre individuel.

Ci dessous le modèle de demande à adresser :

Nom Prenom
Adresse
Etablissement
Fonction

Au Recteur d'académie (par voie hiérarchique)

Objet : Visite médicale de prévention

Monsieur Le Recteur,
Conformément à l'article 22 du décret n°95-680 du 9 mai 1995 et à la circulaire 2B n°95-1353 du 24 janvier 1996 (BO N°21 du 23 mai 1996), j'ai l'honneur de vous demander de faire en sorte que je puisse bénéficier au cours de cette année scolaire d'une visite médicale auprès du Médecin de Prévention.

Veuillez agréer, Monsieur Le Recteur, mes salutations respectueuses.

Date
Signature

- **Nous avons demandé dans un second temps**, que conformément aux préconisations prioritaires des Orientations Stratégiques Ministérielles 2025-2026, un état des lieux de tous les établissements construits avant 1991 soit fait pour renforcer le pilotage de la prévention du risque amiante dans l'académie.

Tous ces éléments sont retranscrits dans des avis que la F3SCT soumettra au recteur lors de la prochaine instance.

EBION Boris, secteur Santé du SNEP FSU Guyane

ELECTIONS DANS LES CA D'ETABLISSEMENTS

La FSU GUYANE (SNES / SNEP / SNUEP) largement en tête aux élections des Conseils d'Administration 2025/2026 des collèges et lycées en Guyane.

Les syndicats de la FSU, représentant les personnels d'enseignement et d'éducation, ont remporté avec une très large majorité les élections aux Conseils d'Administration (CA) des collèges et lycées de Guyane, qui se sont tenues en octobre 2025.

Points clés des résultats :

* **Domination de la FSU** : Les listes présentées par le SNES-FSU, le SNEP-FSU et le SNUEP-FSU ont obtenu un total de **119 sièges** dans les 44 établissements pour lesquels les résultats définitifs sont connus.

* **Autres Syndicats** : Loin derrière, le SE-UNSA n'a obtenu que 20 sièges, tandis que 131 sièges sont répartis entre les listes sans étiquette, diverses ou d'union.

* **Représentativité confirmée** : Ces résultats confirment une forte représentativité et la confiance accordée par les personnels du second degré à la FSU, qui est présente dans la très grande majorité des établissements.

Forts de ce réseau d'élus, les syndicats de la FSU (SNES, SNEP, SNUEP) s'engagent à poursuivre et amplifier leur action pour la défense des personnels au sein des établissements et au niveau académique.

La FSU Guyane

ECHOS DES ETABLISSEMENTS

• LIVRAISON MATERIEL DE MUSCULATION DANS LES LYCEES ➡ AUCUNE COMMUNICATION DE LA CTG !

Il est fort dommage que l'information de cette livraison de gros matériel spécifique suite à des commandes de la CTG n'ait pas été portée à la connaissance des équipes pédagogiques par la CTG elle-même.

Aucune des équipes concernées n'a au préalable été informée.

Alors que le SNEP FSU Guyane réclame depuis toujours que les équipes EPS soient associées à chaque étape de ce qui peut concerner les équipements / installations sportives, qui sont nos salles de classe (discussions en amont, identification des besoins, commandes, installations du matériel reçu...) une fois encore tout s'est fait sans aucune consultation ni information.

L'entreprise PALLINI a pris directement contact avec le SNEP FSU Guyane pour annoncer sa venue, son planning d'intervention et être mis en contact avec les équipes concernées sur place !

• MOBILISATIONS DANS LES ETABLISSEMENTS DE GUYANE

Ce sont 3 lycées qui se sont récemment mobilisés et/ou exprimés face à des faits subis dans les établissements : Lycée MELKIOR et Max Jo de Cayenne, lycée L.PREVOT de Remire Montjoly. Situations de violence au sein de l'établissement, problèmes d'hygiène, problèmes de connexion et de déploiement de l'offre informatique... les dysfonctionnements sont nombreux et il devient de + en + difficile pour les équipes enseignantes et d'encadrement de se faire entendre sans se mobiliser et alerter les médias !

• CONVOCATIONS des profs EPS LES MERCREDIS APRES MIDI !

Nous avons été alertés sur le fait que des convocations rectores pour des formations sont adressées aux collègues EPS sur le temps scolaire réservé aux AS et à l'UNSS les mercredis après midi.

⇒ Nous nous étonnons que l'inspection n'ait pas réagi à ces convocations qui mettent en péril le bon fonctionnement du sport scolaire, pourtant partie obligatoire de notre statut de professeur d'EPS.

STAGES SYNDICAUX FSU GUYANE

En tant que professeur d'EPS vous pouvez, en + des stages et formations organisées par le SNEP FSU Guyane, participer aux stages mis en place par le SNES et la FSU Guyane.

Certains sont ouverts à toute la profession, d'autres sont réservés aux militants et adhérents. Voir les infos

Libellé du stage	Lieu du stage	Date de début	Date de clôture des inscriptions	Observations
Statut et carrière	Cayenne	20/11/25	20/10/25	Stage ouvert à tous-tes.
Statut et carrière	Saint-Laurent du Maroni	01/12/25	01/11/25	Stage ouvert à tous-tes.
Rémunération	Cayenne	16/12/25	16/11/25	Stage ouvert à tous-tes
Rémunération	Saint-Laurent du Maroni	19/12/25	19/11/25	Stage ouvert à tous-tes
Préparation de rentrée	Cayenne	12/01/26	12/12/25	Stage réservé aux adhérent-es d'un des syndicats de la FSU investi-es ou souhaitant s'investir au CA.
Les politiques éducatives de Macron - Analyse et action du SNES	Cayenne	Mars 2026	à préciser	Ouvert à tous-tes, stage animé par Sophie Vénéitay, secrétaire générale du SNES.
Juridique : Connaître ses droits pour les faire respecter	Cayenne	23/04/26	23/03/26	Stage ouvert à tous-tes, animé par un secrétaire national.
Comment articuler l'action syndicale et l'action juridique	Cayenne	24/04/26	24/03/26	Stage animé par un secrétaire national et réservé aux militant-es d'un des syndicats de la FSU.
Animer une section établissement	Cayenne	22/05/26	22/04/26	Stage réservé aux adhérent-es souhaitant s'investir dans leur établissement.

FSU GUYANE. INTERSYNDICALE EDUCATION.



Suite de la Mobilisation intersyndicale

Pour faire face aux différentes mobilisations et revendications observées au sein des établissements scolaires de Guyane portées par la **FSU**, le **président de la CTG** et le **recteur** convient l'Intersyndicale à une réunion d'échange en présence des services du rectorat **le jeudi 20 novembre**.

GREVE DU 02 DECEMBRE 2025

L'assemblée nationale vient d'adopter le décalage au 1er janvier 2028 de la réforme des retraites de 2023, étendu aux carrières longues et aux catégories actives et super actives de la fonction publique. Si le processus parlementaire arrive à son terme, cela permettrait aux générations nées entre 1964 et 1968 de partir un peu moins tard en retraite du fait du report de 3 mois du recul de l'âge d'ouverture des droits. Seules les générations 1964 et 1965 bénéficieraient du gel à 170 trimestres requis pour prétendre à une retraite à taux plein.

Cette première entaille dans la réforme des retraites est à mettre à l'actif du mouvement de 2023 porté par une intersyndicale unie, et réactivé à la rentrée par les mobilisations pour la justice sociale, fiscale et environnementale. Les millions de salarié-es et d'agent-es des services publics qui se sont battu-es, avec le soutien d'une large majorité de la population, ont empêché les gouvernements successifs de refermer le dossier, et les ont contraints à ce premier recul. Mais pour l'immense majorité des salarié-es, la situation reste inchangée.

Pour la FSU, les combats pour défendre les retraites restent donc devant nous :

- gagner l'abrogation de la réforme dans son intégralité, et le renforcement du système de retraite par répartition grâce à l'augmentation des cotisations
- contrer les mauvais coups : ni retraite à point, ni capitalisation
- gagner des améliorations pour les retraites des agent-es de la fonction publique et l'égalité entre les femmes et les hommes, qui passe d'abord par l'augmentation des salaires.

Ce sont des enjeux majeurs de justice et de cohésion sociale, tout comme la nécessité de défendre les salaires des agent-es de la fonction publique, leurs conditions de travail, les moyens des services publics et le budget de la sécurité sociale.

Rien n'est encore joué, les débats parlementaires dureront jusqu'à la mi-décembre : le mouvement social peut et doit imposer d'autres reculs au gouvernement. C'est pourquoi la FSU, avec la CGT et Solidaires, appelle à se mobiliser par la grève et la manifestation le 2 décembre, pour un budget de justice sociale, fiscale et environnementale.

CONGRES ACADEMIQUE. SNEP FSU Guyane

Tous les 3 ans, le SNEP-FSU réunit son CONGRÈS national.

C'est l'occasion pour chaque syndiqué.e de faire le bilan de la période écoulée et surtout de contribuer à la définition des mandats, revendications, actions du SNEP-FSU pour la prochaine période.

Dans un contexte où les attaques sont fortes, dessiner l'avenir et valider collectivement ce que nous porterons dans les 3 ans qui suivront est primordial pour « réenchanter » le métier.

La participation de toutes et tous aux différentes phases du CONGRÈS, vote, présence congrès académique est un élément essentiel pour construire collectivement les propositions alternatives pour nos métiers, l'EPS, le Sport Scolaire et le Sport.

Une participation importante des adhérent.es est également un message fort adressé au pouvoir politique, signe de vitalité de notre organisation et d'une profession rassemblée en capacité d'agir pour se faire entendre.

CONGRÈS académique : LUNDI 26 et MARDI 27 JANVIER. A ROURA.

Réservé aux Syndiqués à Jour de leur Cotisation pour l'année en cours.

Ce congrès se déroulera sur 2 jours, avec échanges le matin, stage escalade l'après midi.

Nous espérons vous voir TRES nombreux pour multiplier et enrichir nos débats

CENTRE EPS ET SOCIÉTÉ



<https://epsetsociete.fr/>

Le Centre EPS et Société est une association professionnelle, créée par le [SNEP-FSU](#), qui s'est donné l'objectif de penser les questions de l'EPS dans ses rapports à l'école, aux questions sociales et sportives et, plus largement, aux débats idéologiques de l'heure.

EPS & Société produit une revue, [ContrePied](#), qui est publiée à 10 000 exemplaires. Chaque numéro anime une question professionnelle. Plus de 50 numéros ont été édités à ce jour.

Le SNEP-FSU offre chaque numéro à ses [adhérent-es](#).

Le Centre EPS & Société est ouvert aux professeurs d'EPS, aux enseignants chercheurs, aux professeurs des écoles et toute personne promouvant le développement de l'EPS.

Pour soutenir l'activité du centre EPS et Société, contribuer à la publication et à la diffusion de la revue ContrePied, promouvoir les débats et les propositions pour une EPS vivante, pluraliste, émancipatrice, en phase avec la culture portée par les APSA :

[Rejoignez-nous ! ADHEREZ ! FAITES ADHERER !](#)

Les conditions sont inchangées, la cotisation est de 20 euros pour l'année scolaire, **un tarif réduit à 10 euros pour les syndiqué.e.s au SNEP-FSU** (l'adhésion au SNEP ne vaut pas adhésion au centre EPS et Société).

SE SYNDIQUER... AU PLUS VITE!

Pas de syndiqué-es = Pas de syndicat = Pas de défense de ses droits.

Se syndiquer? Incontournable pour être informé et défendu individuellement et collectivement!

Le « **Tous et toutes Ensemble** » se fabrique. **Ensemble** on pèse bien plus. ENSEMBLE nous sommes + efficaces, écoutés, et respectés

Se défendre, s'informer, agir, proposer, lutter, ... c'est être acteur et actrice de son métier et de sa carrière !

Se syndiquer c'est construire ce « **NOUS** » pour répondre à la fois aux problèmes des personnes du métier et de la discipline => **Une profession organisée, solidaire** est plus efficace, plus entendue et mieux considérée.

⇒ **Se syndiquer au SNEP-FSU ? Une évidence**

⇒ <https://lesite.snepfsu.fr/adhesion-par/>

EGEA Andrea.

Pour le SNEP FSU Guyane